



DOSSIER DE CANDIDATURE ECOLE DE JEUNES SAPEURS POMPIERS Givors-Grigny



Devenir Jeune Sapeur-Pompier

La section des jeunes sapeurs-pompiers Givors-Grigny recrute 18 jeunes qui ont entre 11 ans et 14 ans.

Cette section a pour but de faciliter le recrutement en tant que Sapeur-pompier volontaire ou professionnel, en proposant une formation de 4 ans à l'issue de laquelle les Jeunes Sapeurs-Pompiers passeront leur Brevet National de Jeune Sapeur-Pompiers qui leur donnera l'équivalence à la fonction de base des sapeurs-pompiers.

Attention :

Seulement les dossiers complets seront recevables



DOSSIER DE CANDIDATURE ECOLE DE JEUNES SAPEURS POMPIERS Givors-Grigny



CONDITION D'ADMISSIBILITE

- Etre âgé(e) de 11 à 14 ans maximum
- Fournir une lettre de motivation
- Fournir la photocopie des deux derniers bulletins scolaires de l'enfant
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et activités extrascolaires
- Fournir une photocopie de la CNI des parents et de l'enfant
- Fournir une photo d'identité récente
- Faire établir un certificat d'aptitude médicale pour la pratique du sport
- Fournir une facture ou quittance prouvant l'adresse du domicile.

A ENVOYER (courrier) OU DEPOSER DIRECTEMENT A CETTE ADRESSE :

Ecole de JSP Givors / Grigny
Candidature JSP 2017-2018
Centre de Secours de Givors
Avenue du professeur Fleming - 69700 Givors

CONTACT : Tel. 06.20.69.09.41 - mail :

contact@pompiers.givors.grigny.adgsoft.com

<https://www.facebook.com/jspgivorsgrigny/about/>



DOSSIER DE CANDIDATURE ECOLE DE JEUNES SAPEURS POMPIERS Givors-Grigny

EPREUVES DE PRESSELECTION

Première partie

Chaque candidat devra se présenter muni de la convocation qui lui sera adressé à l'issue de la clôture des candidatures, d'une pièce d'identité et de son équipement sportif

Epreuve écrites : durée 30 minutes

- une courte rédaction
- un exercice de mathématique

Epreuves physiques : durée 30 minutes

- vitesse et coordination
- parcours adapté

Deuxième partie

Entretien avec le jury (président jury RC JSP1)

Les candidats après les épreuves écrites et sportives devront se présenter muni de leur convocation et d'une pièce d'identité devant le jury.

Nota : A l'issue des épreuves et de l'entretien, une liste d'aptitude sera établie.

Seul le candidat ayant participé à toutes les épreuves pourront être classés et proposé à la validation du président de section, il retiendra 18 candidats maximum.

Les autres candidats seront placés sur liste d'attente.

Une nouvelle VISITE MEDICALE sera effectuée sur convocation auprès d'un médecin sapeurs-pompiers du SDMIS, elle sanctionnera l'inscription définitive des jeunes.



DOSSIER DE CANDIDATURE ECOLE DE JEUNES SAPEURS POMPIERS Givors-Grigny



SAVOIR pour SERVIR

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P)

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers constituent un véritable vivier de recrutement, tant pour les Sapeurs-Pompiers Volontaires que pour les Sapeurs-Pompiers Professionnels. Aujourd'hui, on en compte plus de 25 000 en France et plus de 1050 dans le département du Rhône, ils sont regroupés en associations dans différents centres de secours. L'école départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Rhône regroupe 40 sections et plus de 400 animateurs sapeurs-pompiers pour la plupart. Leur objectif est de regrouper des adolescents de 11 à 18 ans pour promouvoir leur sens civique, développer leur esprit de dévouement et leur apporter un enrichissement humain grâce à des activités dans lesquelles l'esprit d'entente et de partage est développé. Financée exclusivement à partir de subvention et de dons, une participation sous forme de cotisation sera demandée lors de l'inscription définitive de l'enfant. Cette cotisation est fixée par le règlement intérieur de l'association, celle-ci vous sera communiquée lors du recrutement.

ORGANISATION DES COURS ET ACTIVITES

Les cours théoriques et pratiques ainsi que les activités sportives nécessitent une disponibilité tous les mercredis de 18h30 à 20h45 pour les 2/3/4èmes années et samedi de 8h00 à 12h15 pour tous les jeunes.

Pour un certain nombre d'activités sportives et certaines manifestations commémoratives la participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers est obligatoire (cross, challenge de la qualité, 8 mai, 11 novembre, congrès, journée nationale des sapeurs-pompiers, etc.....).

L'uniforme et la tenue de travail sont fournis par l'association. L'inscription au sein de la section impose l'adhésion au règlement intérieur de l'association.



DOSSIER DE CANDIDATURE ECOLE DE JEUNES SAPEURS POMPIERS Givors-Grigny

CANDIDAT JSP

NOM

PRENOM

DATE NAISSANCE

AGE

ADRESSE

TELEPHONE

MAIL

NIVEAU SCOLAIRE

Lettre de motivation